



COMMUNE DU MUY
Demande d'utilisation de Salle



Je soussigné(e) : _____ Téléphone : _____

Responsable : _____

Adresse : _____

Mail : _____

J'ai l'honneur de solliciter ci-dessous :

- Salle Polyvalente « l'Amicale » Moulin de la Tour
 Ex Ecole de Musique (rue grande) Autre : _____

Date de la Manifestation : _____ Objet de la manifestation : _____

Occupation de la salle de : _____ à _____ Heure de début de la manifestation : _____

Nombre de personnes : _____

Tarif d'utilisation des salles communales :

Les seules associations qui ne concourent pas à la satisfaction d'un intérêt général et qui sont à but lucratif ou tous autres organismes à but commercial sont redevables de la tarification (Voir tableau ci-dessous)

Considérant qu'un principe de gratuité est décidé pour les associations de la commune à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

SALLES COMMUNALES	MODALITE D'UTILISATION	TARIFS EN EUROS	CAUTION
Salle polyvalente de l'Amicale Muyoise	½ journée	300	500
	1 journée	500	
Salle RDC Moulin de la Tour	½ journée	100	100
Salles rue grande	Annuelle	100	100

Buvette : En cas de mise en place d'une buvette, l'Association s'engage à respecter la loi relative à la lutte contre l'alcoolisme (loi EVIN) Art. L3321-1 (Licence 2) et L3335-4.

Interdiction du fumer dans les lieux publics, décret n° 2006-1386 du 15/11/2006.

Le Muy, le _____

Signature :

Observations : 8 jours avant la manifestation, aucune modification ne pourra être effectuée ;

- Les salles communales peuvent être utilisées exclusivement par les associations Muyoises ;

En cas d'utilisation de la salle Polyvalente « l'Amicale », un règlement intérieur et une convention devront impérativement être signés.

<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	<i>Observations :</i>
---	-----------------------